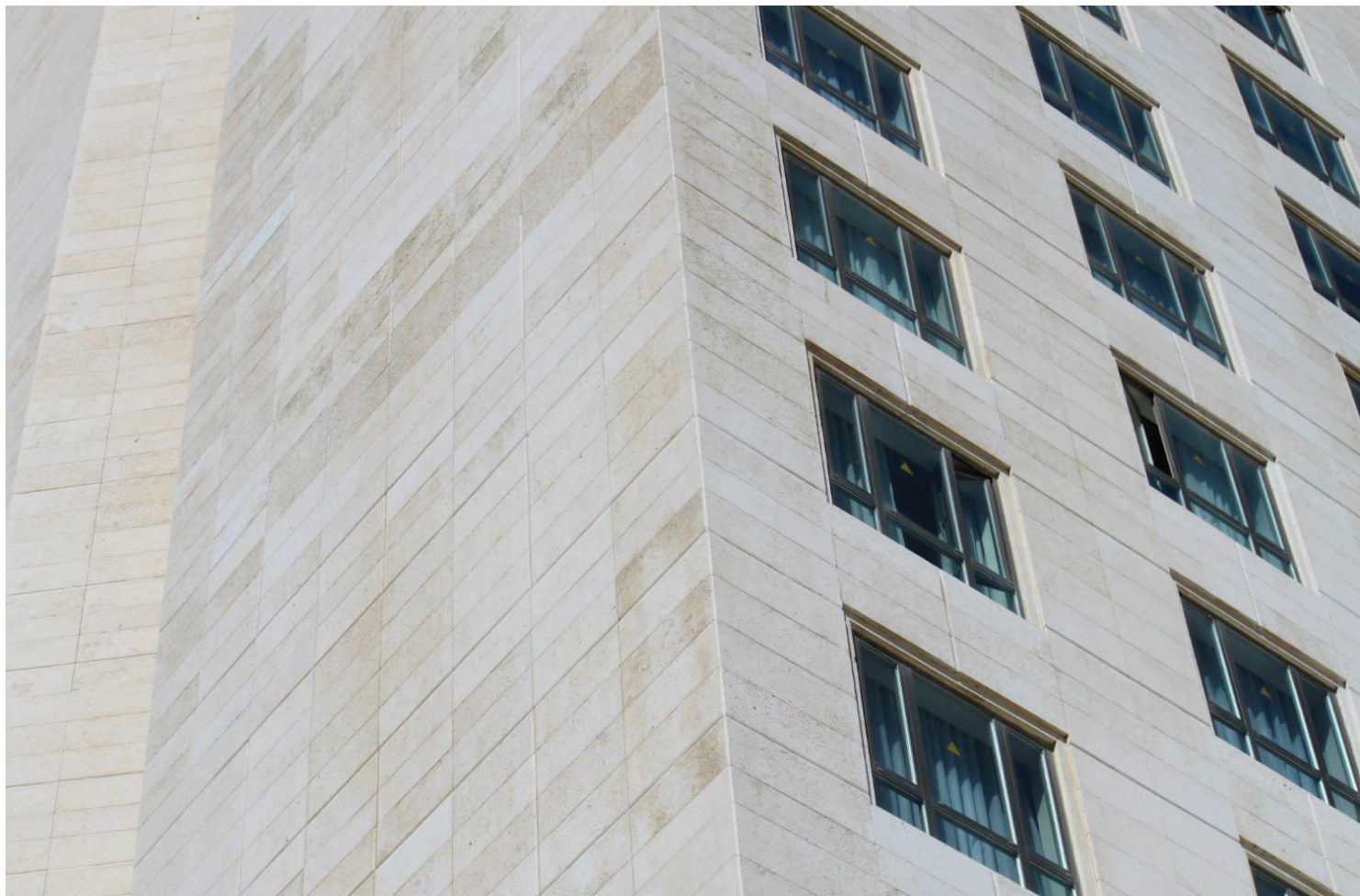


IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES

HYDROFUGE DE SURFACE INCOLORE PRÊT A L'EMPLOI,
DESTINÉ A IMPERMÉABILISER TOUS MATÉRIAUX POREUX :
PIERRE, MARBRE, BRIQUE, TERRE CUITE, TUILES, BÉTON, BÉTON CELLULAIRE, FIBRE-
CIMENT, MORTIER ET BOIS EN SOLS, MURS, FAÇADES ET TOITURES



AVANTAGES PRODUITS

- Séchage rapide
- Application au rouleau
- Neuf et rénovation
- Imperméabilisation maximale
- Grande résistance dans le temps
- Résiste aux sels marins et de déneigement

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- CEBTP N°2352-6-927-1



*émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES empêche l'eau de pénétrer le réseau de pores et capillaires des matériaux usuellement employés en construction, mais il laisse respirer le support (les échanges gazeux sont maintenus) sur lequel il est appliqué.

IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES ne modifie ni l'aspect, ni la teinte des matériaux traités.

IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES sèche rapidement sur tous les supports et possède un fort pouvoir de pénétration.

L'effet «perlant» apparaît quelques heures (4 heures dans les conditions normales de température et d'hygrométrie) après l'application.

Par ailleurs, IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES grâce à sa structure polysiloxanique forme, avec le support, des liaisons d'une grande stabilité qui permettent une forte résistance au vieillissement (cycle gel-dégel, U.V., etc...).

IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES résiste aux sels marins et aux sels de déneigement.

DOMAINES D'APPLICATION

- Protection et imperméabilisation des tuiles en toiture
- Protection des façades : pierre, marbre, brique, terre cuite, tuile, béton, béton cellulaire, fibre-ciment, mortier, bois, etc.,
- Protection des sols
- Imperméabilisation des enduits microfissurés
- Empêche l'adhérence des salissures
- Meilleure résistance aux intempéries des pignons, tuiles en terre-cuite, fibres-ciment, etc...
- Evite les remontées d'efflorescences (salpêtre, moisissures)
- Hydrofugation des bois soumis aux intempéries
- Hydrofugation des plâtres

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Polysiloxane et hydrocarbure aliphatique
<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Incolore
<i>Densité :</i>	0,79 +/- 0,02
<i>Point éclair :</i>	28°C (Pensky-Martens NF M 07-019)
<i>Pouvoir couvrant :</i>	Important
<i>Temps de séchage :</i>	6 heures (dans les conditions normales : 20°C et 50% HR)
<i>Températures limites d'application :</i>	+ 5°C à + 35°C
<i>Températures limites de service :</i>	- 25°C à + 80°C
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Hydrocarbure aliphatique



web

PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

Procès verbal d'essais n° 2352-6-927-1 (CEBTP) : *mouillabilité et absorption d'eau en phase vapeur - perméabilité à l'eau.*

Profondeur de pénétration d'IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES après séchage.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées exemptes de lichens, mousses etc.. et adhérentes.

Après une pluie, laisser sécher le support et attendre au moins 24 heures ; dans le cas d'un nettoyage de façade à l'eau sous pression, attendre 3 jours (temps sec). Eliminer par brossage les éléments de faible adhérence.

Eviter tout emploi de tensioactifs (savons, lessives) au cours du nettoyage. Colmater les fissures de plus de 0,3 mm à l'aide de mastic de type MASTIC JOINT POLYURÉTHANE BÉTON, VERRE, ALUMINIUM. Pour les maçonneries neuves, il est conseillé d'attendre 1 mois avant d'effectuer le traitement. Attention : pour les bois l'application se fera sur support brut.

2 - Mise en œuvre

- Par étendage à l'aide d'une brosse
- Par arrosage à l'aide d'un pulvérisateur
- Par trempage notamment pour l'hydrofugation des bois

3 - Application

Appliquer toujours de haut en bas en évitant les coulures. IMPERMÉABILISANT MATÉRIAUX POREUX SOLS, MURS ET FAÇADES doit être appliqué jusqu'à refus du support.

Une seule couche suffit en général. Pour les supports très poreux, l'application d'une seconde couche est nécessaire dès que l'aspect brillant de la première couche a disparu.

4 - Consommation

De 4 à 8 m² environ pour 1 litre, soit de 0.125 litre à 0.25 litre par m² selon la porosité du support.

Lorsque nécessaire, il sera appliqué une 2ème couche : 10 m² environ pour 1 litre, soit 0.1 litre pour un m².

5 - Finition

Recouvrabilité : il est conseillé d'effectuer un test préalable. Toutefois, après essais, il n'a pas été constaté de problème d'adhérence du feuil de peinture (qu'il s'agisse d'une dispersion styrène-acrylique ou d'une phase solvantée type pliollite) et des enduits (hydrauliques ou organiques).

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES ET SÉCURITÉ

Produit inflammable : ne pas appliquer près d'une flamme ou toute autre source d'ignition. Ne pas utiliser sur parties enterrées, par fortes températures ou sur un support surchauffé, ou encore lorsque la pluie menace.

Appliquer du haut vers le bas. Supports peints : faire un test de compatibilité. Protéger les surfaces attenantes (fenêtres, vitres, portes, encadrements, revêtements, menuiseries aluminium etc...) avant l'application.

Bien refermer l'emballage après utilisation. Tenir éloigné des source d'humidité ou d'eau (le produit se gélifie).

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : n° d'identification de la substance : 3295 (produit inflammable).



web

Stockage et conservation : Un an en emballage d'origine fermé, dans un lieu frais, bien ventilé, à l'abri d'une flamme nue, de sources de chaleur ou d'ignition et à l'abri du soleil. Bien refermer l'emballage après utilisation. Tenir éloigné des sources d'humidité ou d'eau (le produit se gélifie).

TEINTE

Incolore.

CONDITIONNEMENTS

Boîte : 1 litre, 2 litres et 5 litres.

Tonnelet : 25 litres et 30 litres.

Fût : 220 litres.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2022.

